Le conseil des sages

Installé le 22 septembre 2020, le Conseil des sages est pour le Conseil municipal une vraie force d'étude, de réflexion et de propositions. Ses membres, très souvent anciens élus et responsables associatifs, sont précieux pour leur investissement dans la vie de notre cité.

Sous la présidence d'Hubert Tardif, le Conseil des Sages est un organisme consultatif au service des Adamois, composé de 27 membres âgés de 60 ans et plus. Tous travaillent au service de l'intérêt général sur des problématiques de civisme, de propreté, de vie quotidienne et de préservation du cadre de vie.

Trois commissions ont été créées :

- Vie économique et commerce - Cadre de vie - Environnement et développement durable
- Vie sociale - Santé
- Education civique - Sécurité

Le Conseil des sages se réunit au moins chaque trimestre et transmet ses conclusions aux adjoints référents. Il remet un rapport annuel au Maire au cours d'une réunion plénière.

Infos pratiques

Président : Hubert Tardif

Contact

conseildessages@ville-isle-adam.fr